



Parc National de la Pendjari  
BP 32, Tanguiéta, Benin  
[pendjari@africanparks.org](mailto:pendjari@africanparks.org)  
[www.africanparks.org](http://www.africanparks.org)

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT DE PRIX	
Date	20/04/2026
Reference de la demande de renseignement de prix	APN/PNP/2026/04/001
Objet de la demande de renseignement de prix	Fourniture des vivres au profit de la cantine LAB dans le parc national de la Pendjari
Nom du Projet	African Parks Network (APN)
Pays	Benin
Nature de la commande	Livraison de marchandises
Autorité contractante	Parc National de Pendjari
Bailleur	FSOA
Durée du contrat	8 mois

### CONTEXTE

African Parks est une organisation de conservation à but non lucratif qui assume la responsabilité directe de la réhabilitation et de la gestion à long terme d'aires protégées en partenariat avec les gouvernements africains et les communautés locales. African Parks gère 24 aires protégées dans 13 pays, couvrant plus de 20 millions d'hectares et représentant neuf des 13 biomes écologiques en Afrique. Elle représente la superficie la plus grande et la plus diversifiée sur le plan écologique parmi toutes les ONG de conservation sur le continent. Notre objectif fondamental est de réhabiliter chaque parc et de le rendre écologiquement, socialement et financièrement viable dans le futur. APN ambitionne d'ici 2030 de gérer 30 aires protégées avec une superficie cible combinée d'environ 30 millions d'hectares et de parrainer 10 aires protégées supplémentaires dans le cadre de son programme d'incubation.

En Juin 2020, le Gouvernement du Bénin s'est engagé significativement et à long terme pour la gestion du Parc National du W-Bénin en partenariat avec African Parks à la suite du Parc National de la Pendjari mis sous gestion déléguée en 2017. Combinés, ces deux parcs constituent plus de la moitié de l'aire du Complexe W-Arly-Pendjari (WAP), paysage transfrontalier représentant le plus vaste écosystème transfrontalier intact en Afrique de l'Ouest.

Dans

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action 2026, le Parc National de la Pendjari, Bénin lance une demande de cotation pour la fourniture de vivres alimentaires non périssables pour le fonctionnement de la cantine du département de lutte anti-braconnage.

La soumission consiste à faire la meilleure proposition de rapport qualité/prix et adaptés aux conditions exigées aux termes de référence du présent marché. A cet effet, le PNP



invite les fournisseurs expérimentés à présenter une offre conformément à la demande exprimée.

## INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

En présentant son offre, le soumissionnaire accepte la totalité, sans restriction, des conditions contractuelles qui régissent ce marché. Les soumissionnaires sont réputés avoir pris connaissance de toutes les instructions contenues dans ce dossier de demande de renseignement de prix. Le soumissionnaire qui ne fournit pas à la date limite indiquée toutes les informations et tous les documents nécessaires verra son offre rejetée.

### 1. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Le marché a pour objet la fourniture des produits alimentaires au Parc National de la Pendjari. Ces produits alimentaires sont subdivisés en trois (03) lots que sont :

- Lot 1 : les protéines (œuf, poissons, poulets, viande de mouton/bœuf)
- Lot 2 : les produits non périssables
- Lot 3 : les combustibles et les produits d'entretiens (charbons, gaz domestiques)

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou la totalité des lots. (Detaille des différents lots à voir dans le tableau 1 en annexe)

- Les soumissionnaires doivent déposer des offres pour le(s) lot(s) choisis suivant le calendrier suivant :

	DATE	HEURE*
<b>Date limite pour adresser une demande d'informations complémentaires</b>	29/04/2025	17h00
<b>Date limite pour la fourniture d'informations complémentaires par le maître d'ouvrage</b>	30/04/2025	17h00
<b>Date limite pour la soumission des offres</b>	01/05/2025	17h00
<b>Séance d'ouverture des offres</b>	05/05/2025	-
<b>Notification de l'attribution à l'attributaire</b>	07/05/2025	-
<b>Signature du contrat</b>	11/05/2025	-

### 2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation à la présente consultation est gratuite et ouverte à toutes les entreprises locales enregistrées et expérimenté dans le domaine.

African Parks Network (APN) se réserve le droit de ne pas donner suite, en tout ou en partie, à cette demande de cotation.

Le dépôt d'une offre n'engage pas contractuellement African Parks et ne garantit en aucun cas au soumissionnaire l'attribution du marché ou une consultation automatique pour de futures sollicitations.



### 3. DELAI D'ENGAGEMENT

**Validité de l'offre :** Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de trois (03) mois à compter de la date limite de dépôt.

**Fluctuation des prix :** Compte tenu de la durée du marché (8 mois), le soumissionnaire doit impérativement préciser dans son offre technique et financière le taux de variation annuel prévisionnel (hausse / baisse éventuelle) applicable à ses prix unitaires après les trois premiers mois de contrat.

**Démarrage :** Le prestataire retenu devra être en mesure de commencer les livraisons au plus tard une (01) semaine après la notification de l'attribution et la signature du contrat.

### 4. CONTENU DES OFFRES

#### 4.1. Offre technique

La langue de rédaction des documents (catalogues, instructions et manuels d'utilisation, etc.) est le **Français**.

L'offre Technique doit comprendre :

- Une lettre de soumission datée, signée et adressée au Directeur du Parc National de la Pendjari.
- Un relevé d'identité bancaire (RIB)
- Une attestation fiscale valide ;
- Une attestation de non-faillite valide ;
- Une attestation d'assujettissement à la TVA pour les entreprises en régime réel
- Deux attestations de bonne fin d'exécution, BC, contrat des marchés similaires.

**NB :** les pièces administratives ainsi demandées, bien que non éliminatoires à la soumission, **seront exigés du soumissionnaire retenu avant la signature du contrat ou l'émission du bon de commande :**

#### 4.2. Offre financière

L'offre financière doit être libellée en Francs CFA (XOF) et obligatoirement inclure :

- **Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) :** détail des coûts unitaires et totaux pour les trois (03) premiers mois du marché.

**Note importante :** En cas de discordance entre le montant en chiffres et le montant en lettres, le montant en lettres fera foi pour l'évaluation.

- **Tableau de Révision des Prix :** un document précisant le taux prévisionnel de fluctuation à la hausse par article pour la période allant du 4ème au 8ème mois. (Voir tableau 2 en annexe).

**NB :** Si le soumissionnaire prévoit une stabilité totale des prix sur toute la durée du marché, il doit impérativement fournir ce tableau en mentionnant un taux de 0% pour chaque article.



## 5. CORRESPONDANCES ET CLARIFICATIONS

Pour toutes questions ayant trait à la présente demande de cotation, veuillez adresser vos correspondances, par courrier ou email, en mentionnant clairement la référence de la demande de cotation dans l'objet, à l'adresse email suivantes : [da.pendjari@africanparks.org](mailto:da.pendjari@africanparks.org) avec obligation de copie des mails [sd.c.pendjari@africanparks.org](mailto:sd.c.pendjari@africanparks.org), au plus tard le 29 avril 2026 à 17 heures précises.

## 6. DATE ET LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Les dates et heure de clôture de dépôt des candidatures sont fixées impérativement pour le 01 mai 2026 à 17h 00 minute (heure locale) au Bureau de l'ONG African Parks, Bénin Cotonou sis aux champs de foire, dans l'enceinte de l'immeuble NOCIBE ou à la Direction CENAGREF, Commune Tanguiéta. Les soumissionnaires devront demander de s'inscrire sur la liste de dépôt des candidatures ouverte à cet effet.

## 7. PRESENTATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être présenté de la manière suivante :

L'offre technique séparée de l'offre financière dans deux enveloppes différentes le tout dans une autre enveloppe plus grande avec la mention « FOURNITURE DES VIVRES AU PROFIT DE LA CANTINE LAB DANS LE PARC NATIONAL DE LA PENDJARI »

## 8. CRITERES D'EVALUATION

La sélection du fournisseur sera faite par APN au travers d'une comité ad hoc qui sera mise en place à cet effet.

- **Conformité administrative et technique** : le respect par le soumissionnaire des exigences de la demande de cotation, incluant la complétude du dossier, la validité des documents requis et l'aptitude du soumissionnaire à réaliser les prestations attendues, démontrée par son expérience dans des projets similaires ; (voir tableau 3 d'évaluation technique en annexe)
- **Critères financiers** : notamment le rapport qualité/prix à travers la cohérence entre les coûts proposés et les résultats attendus et sa capacité de préfinancement à travers son aptitude à démarrer les activités sans dépendre entièrement des avances de fonctionnement, ce qui est essentiel dans notre contexte. (Voir tableau 4 d'évaluation financière en annexe)

L'APN attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre sera moins disant en tenant compte du Rapport qualité/prix.

## 9. REGIME FISCAL

Toutes les prestations et acquisitions sur financement de African Parks sont exonérées de tous droits de douane, impôts et taxes et autres charges fiscales (y compris la TVA) conformément à l'article 15 de l'accord de siège entre le gouvernement Béninois et l'ONG African Parks.



## 10. ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Après évaluation de l'offre, le PNP décidera de l'attribution du marché et notifiera le(s) soumissionnaire(s) par courrier avis de réception ou par remise contre émargements, que son offre a été acceptée.

Cette décision sera sans appel ni recours. Le PNP se réserve le droit d'inspecter l'existence physique et l'installation du soumissionnaire au préalable (avant l'attribution du marché), et à tout moment pendant l'exécution du contrat.

À tout moment et avant la date limite du dépôt de l'offre, le PNP se réserve le droit de modifier le dossier de demande de cotation, pour tout motif, que ce soit à son initiative en soumettant un additif. Tout additif soumis fait partie intégrale du dossier de demande de proposition et sera communiqué par écrit ou par e-mail au soumissionnaire qui a reçu le dossier de demande d'offre.

Pour donner au soumissionnaire le temps nécessaire à la prise en considération de l'additif dans la préparation de son offre, le PNP a la faculté de reporter la date limite de dépôt de l'offre.

Le PNP se réserve le droit d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché sans de ce fait, encourir une responsabilité quelconque vis-à-vis du soumissionnaire affecté des raisons de sa décision.

## 11. CONFORMITES AVEC LES TEXTES LEGAUX

Au cours de l'exécution des obligations stipulées dans le cadre de la présente demande de proposition, le soumissionnaire devra s'assurer qu'il respecte toutes les lois en vigueur (y compris, sans y être limité, tous statuts, décrets, ordonnances, notes administratives, règlements, régulations et autres directives, règles et instructions ayant des effets légaux obligatoires), et sera seul responsable pour tous les coûts, risques et retards engendrés par leur exécution ou leur manquement.

## 12. AUTRES DISPOSITIONS

Toute manœuvre frauduleuse d'un soumissionnaire (tentative de corruption, versement de commissions, etc.) envers un employé de APN entrainera automatiquement l'élimination du soumissionnaire, ou l'annulation du contrat, et conduira à sa radiation dans la liste des fournisseurs pré qualifiés de l'ONG.

Fait à Tanguiéta, le 22/04/2026

**Directeur du Parc National de la Pendjari**



**Comlan Firmin DONADJE**



**ANNEXES :**

**Tableau 1**

N°	DESIGNATION	QUANTITE
<b>Lot 1 : PROTEINE</b>		
1	Plateau d'œufs (Plateau)	256
2	Carton de poisson Silvie 20+ de 20kg (kg)	320
4	Kg de poulet bicyclette	2560
5	Mouton arrangé (environ 10kg) (kg)	512
<b>Lot 2 : PRODUIT NON PERISSABLE</b>		
1	Boîte de tomate de 2200g	250
2	Carton de spaghetti chef chois de 500g	96
3	Sachet de coquille de 500g	96
4	Sac de 10Kg de haricot grosses grains	55
5	Sac de 25kg de riz pointinini	276
6	Palettes de petits pois de 12 boites de 500g	256
7	Palettes de macédoine de 12 boites de 500g	256
8	Litres d'huile végétal	248
9	Litre d'huile rouge	30
10	Sac de 50kg de sucre	64
11	Sac de 50kg de farine de blé (MOA)	150
12	Sac de 100kg de farine de maïs	90
13	Sac de 100kg de farine de sorgho	30
14	Sac de 100kg de gari fin « sôhoui »	30
15	Paquet de bicarbonate	248
16	Paquet de levure	248
17	Sac de 100kg d'oignon	50
18	Kg de fretin	1986
19	Kg de Poivre	993
20	Sac de 50kg de Potasse	12
21	Sac de 25kg d'ail	11
22	Kg de piment en poudre	993
23	Kg de crevette moulu	993
24	Sac de 25kg de gingembre frais	11
25	Pot d'un litre de pâte d'arachide	1986
26	Sac de 100kg de Voandzou	38
27	Sachet de feuille de laurier	320
28	Sac de 50kg de cassoulet 1 <sup>ère</sup> variété	38
29	Baguette de pain salé	3870
30	Sac de sel gros grain de 25kg	11
31	Sac de sel en poudre de 25kg	11
32	Sac de 100kg de farine de cossette d'igname	46
<b>Lot 3 : COMBUSTIBLE et PRODUITS D'ENTRETIEN</b>		
1	Sacs de charbon	480



2	Recharges de gaz oryx de 12,5kg	298
3	Cartouche d'allumette	4
4	Bidon de savon liquide de 1,5L	900
5	Sachet d'éponge enfer de 6 unités	8
6	Litre d'eau de javel	32
7	Balai à manche pour la chambre	10
8	Brosse brindille à manche pour la cour	10

**Tableau 2 : tableau de fluctuation des prix.**

N°	DESCRIPTION	Quantité	PU	Taux de fluctuation	PU après fluctuation
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					

**Tableau 3 : tableau d'évaluation de l'offre technique**

N°	ELEMENTS A VERIFIER	BAREME
1	Une lettre de soumission datée, signée et adressée au Directeur du Parc National de la Pendjari.	1
2	Relevé d'identité Bancaire (RIB)	1
3	L'attestation Fiscale datant de moins de 6 mois à la date de soumission de l'offre (à jour =2, non à jour =1.5, absent=1)	2
4	L'attestation de non-Faillite datant au moins de 6 mois (à jour =2, non à jour =1.5, absent=1)	2
5	L'attestation d'assujettissement à la TVA (à jour =2, non à jour =1.5, absent=1) NB : la totalité des points seront attribué à tout soumissionnaire qui est en régime TPS,	2
8	Deux (02) bons de commandes ou contrats de marchés similaires	2
	<b>TOTAL /</b>	<b>10</b>

**Tableau 4 : tableau d'évaluation de l'offre financière.**

N°	ELEMENTS A VERIFIER	BAREME
1	Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) : détail des coûts unitaires et totaux pour les trois (03) premiers mois du marché. <b>NB : la note sera calculée par rapport au montant de l'offre</b>	7
2	Tableau de Révision des Prix : un document précisant le taux prévisionnel de fluctuation à la hausse par article pour la période allant du 4ème au 8ème mois. <b>NB : la note sera calculée par rapport au taux de fluctuation soumis</b>	3
	<b>TOTAL /</b>	<b>10</b>

